

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 17 Août 2020 de 13 heures 30 à 17 heures 00

Observations de M⁽¹⁾

LUNDI 17 AOÛT 2020
Pas de visites

JEUDI 20 AOÛT 2020
PAS DE VISITES

VENDRE DI 21 AOÛT 2020
PAS DE VISITES

LUNDI 24 AOÛT 2020

R-01 M^R DA FONSECA Antonio
Parcalle D 270 - ST PONS
ECRIT SOUS LA DICTÉE -

- 1/ Y a-t-il possibilité de construire sur ce terrain ? maison individuelle
- 2/ Ya-t-il possibilité de cultiver des plantes médicinales ?
- 3/ Peut-on couper les chênes qui se trouvent sur le terrain ?

R-02

M^R Locke Michael, le 24/08/20 Non Presch est de construire une maison de Plain Pied entre 60 - 100 m² au sol, s'assurer besoin de faire un étude du sol Pour y mettre une fosse septique Pour ce projet, il faudrait que Je crée un accès carrossable pour accéder au terrain, il ya l'eau et l'edf au bord du

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.